



CFE CGC Orange
A l'attention de Sébastien CROZIER
10-12 rue Saint Amand
75015 Paris

Paris le 11 Décembre 2018

Monsieur,

Votre courrier à notre Président-Directeur Général, Stéphane Richard, sur le devenir de la société Alcatel Sub Marine Network a retenu toute son attention et il m'a chargé de vous répondre à ce sujet.

Il est en effet exact que la société Nokia cherche à se séparer de l'activité assurée par la société Alcatel Sub Marine Network (ASN) et que plusieurs schémas ont été examinés en ce sens lors des derniers mois.

Soucieux, à la fois de pérenniser mais aussi de développer l'activité d'Orange Marine, nous avons suivi avec attention ce processus tout en restant fidèle aux principes fondamentaux que nous avons énoncés dès les premières phases, à savoir :

- Orange n'a ni l'expertise, ni les compétences nécessaires à la gestion d'une activité industrielle comme la fabrication de câbles assurée actuellement par ASN dans son usine de Calais ;
- Orange ne peut participer d'une façon directe au management des activités commerciales d'ASN car ceci l'amènerait à devenir concurrent de certains de ses clients actuels et à l'inverse le transformerait en fournisseurs de certains de ses compétiteurs.

En revanche Orange a toujours indiqué être ouverte à tout schéma susceptible de concourir au rassemblement des activités maritimes des deux sociétés autour d'Orange Marine.

Malheureusement ce schéma n'est pas celui qui semble retenu à ce jour par les différents acteurs du dossier.

De ce fait, nous n'avons pas été en mesure de soumettre une offre correspondant aux principes et à la stratégie que nous avons établie en la matière.

Nous restons toutefois très ouverts à toute possibilité ou opportunité susceptible de consolider l'activité d'Orange Marine dans un contexte global d'évolution des grands acteurs du domaine.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Jérôme Barré

CEO Orange Wholesale and International Networks